

**ABONNEMENTS**

Suisse : ..... Fr. 14.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50  
 Etranger . . . . . Fr. 22.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-  
 Chèques post. If c 58  
 Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :  
 Martigny, tél. (026) 610 31

# Le Confédéré

Organe du **PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**

ANNONCES : 13 ct. le mm.  
 ou son espace  
 RÉCLAMES : 30 ct.  
 Avis mortuaires : 30 ct.  
 Régie des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

EN PASSANT...

## La patrie est sauvée !

*Ainsi les députés conservateurs ont réussi leur petite manœuvre :*

*Ils ont évincé le candidat socialiste à la présidence du Grand Conseil tout en élisant un autre à sa place, de même couleur.*

*De cette manière, ils prétendaient respecter leur engagement envers la gauche, puisqu'ils lui réservaient le siège.*

*On n'est pas plus tartuffe !*

*Le candidat malgré lui ne pouvait accepter l'affront fait à M. Dellberg et il a décliné l'honneur de trahir un ami.*

*Les gens bien pensants ne comprendront pas ce scrupule.*

*Certains conservateurs ne m'ont pas caché que le tour de passe-passe auquel leurs représentants venaient de se livrer leur causait un sentiment de gêne et d'écoeurement.*

*Je les comprends.*

*Une majorité peut toujours user de son pouvoir pour commettre ou des iniquités ou de petites saletés, mais quand c'est au nom de la patrie et de la religion qu'elle se lâche à ces excès, elle n'en devient que plus odieuse.*

*Si l'on admet, à la rigueur, que certains députés de droite, affligés d'un fanatisme héréditaire, ne pouvaient donner leurs voix à M. Dellberg, alors tant de vertu ombrageuse commandait le courage.*

*Il fallait jouer franc jeu avec ce valeureux adversaire et attendre, avant de céder le fauteuil présidentiel à son parti que le leader fût mis hors de cause.*

*Ne rien dire et lui infliger publiquement un soufflet, en s'inspirant de principes chrétiens, c'était se disqualifier.*

*Un chef conservateur pour lequel j'ai toujours eu de l'estime et de l'affection me reprochait un jour de haïr son parti.*

*Pourquoi ? me demandait-il.*

*Or, je ne haï pas son parti, je le plains d'exploiter ce qu'il y a de plus noble et de plus profond — le sentiment religieux — à des fins dérisoires. Son récent tour de force est loin de modifier mon opinion.*

\*\*\*

*Comment ne pas éprouver du dégoût devant une telle attitude ?*

*Je ne crois pas, comme je connais M. Dellberg, qu'il eût été capable de la mauvaise action qu'on a commise à son égard.*

*Il me paraît donc plus honnête que ses détracteurs qui seraient beaucoup mieux de rendre leur « morale » un peu moins rébarbative.*

*Sauver la patrie à grands renforts de vacheries et d'iniquités, c'est en réalité l'affaiblir.*

*On se plaint du désintéressement de nombreux citoyens pour la « chose » publique.*

*Il ne faut pas que cette « chose » ait une odeur par trop suspecte...*

*Les députés conservateurs n'ont pas risqué seulement un de ces coups interdits dans tout combat loyal — ce qui est bien dans leur manière — ils ont commis une monumentale sottise.*

*Leur politique offense à la fois le cœur et le bon sens.*

*C'est bête.*

*C'est bête, parce qu'ils font de leur adversaire une victime et qu'ils détachent de leur parti tous ceux qui ont gardé la notion de la décence et de la noblesse.*

*C'est bête parce que l'opposition peut lui rendre un jour la monnaie de sa pièce en échauffant un plan non moins machiavélique.*

*C'est bête, parce qu'on rompt une tradition qui a son fondement dans l'esprit chevaleresque et la courtoisie.*

## Expropriations et plus-values

# Une pilule amère

On élargit des rues, on en perce d'autres, le visage des villes et des villages change, rattrapant de séculaires retards. Le pays est possédé d'un furieux désir de travailler. Jamais tant d'argent n'a animé notre vie économique.

En vertu de la loi sur les expropriations, les municipalités sont habilitées pour imposer des plus-values sur les immeubles avantagés par les travaux exécutés. Nous n'en reprendrons pas les modalités. C'est un autre aspect du problème que nous voudrions examiner ici.

En instituant les plus-values, le législateur a vraisemblablement voulu marquer la participation des bordiers aux avantages découlant d'un élargissement d'avenue ou de la réalisation d'une artère appelée à développer un quartier.

Il est indispensable qu'à une époque de spéculations immobilières, un terrain autrefois agricole que l'extension de la ville englobe dans la zone d'habitations dispersées ou concentrées, tire un profit des travaux exécutés. On voit très souvent — c'est affaire de conditions locales — le prix de la terre passer du simple au double, et c'est modeste. Il serait même plus juste de dire que la proportion devient un multiple de la valeur d'achat initiale. Il est donc normal que les propriétaires de cette zone paient leur part de cette augmentation de valeur déterminée par les experts sur des bases forcément subjectives, mais aussi proche de la réalité que possible.

Et pourtant, cette manière de faire autorisée par la loi appelle des réserves. La loi n'aime pas les exceptions. Et c'est l'ennui qu'elle place en certains cas les citoyens sur un pied d'égalité, alors qu'il faudrait pouvoir agir avec nuances.

Citons des exemples à l'appui. La rue élargie ou nouvellement construite emprunte sur son passage une zone d'habitations familiales ou mixte, c'est-à-dire partiellement vouée à l'agriculture. Il s'agit dans la plupart des cas de propriétés échappant à la spéculation, tout au moins immédiate, de par leur caractère. Les travaux qu'y a exécutés la municipalité peuvent découler de l'application d'un plan d'extension, de la nécessité d'aérer la circulation ou de préparer de nouveaux quartiers d'habitation. Peut-on, dans ce cas, prétendre que les propriétaires touchés bénéficient d'une augmentation de la valeur de leur propriété, tout au moins dans l'immédiat ! C'est une thèse très délicate à soutenir.

L'agriculteur qui exploite cette part de domaine n'en tire pas un quintal d'herbe en plus. Le père de famille et ses proches logés dans la petite villa éprouvent peut-être une joie mitigée à devoir subir un accroissement de la circulation, du bruit et de la poussière dans un quartier autrefois tranquille qui leur convenait parfaitement. Tous ces inconvénients nouveaux vus par l'œil de l'individu

— alors que collectivement ils se justifient — font généralement l'objet d'une facture en règle et assez élevée sous le titre de contribution de plus-value.

C'est là que nous voulons placer notre réserve. Ces gens auront un montant à payer dans un délai très court, dont le rapport est éventuel et dans le temps. Car le père de famille tient à sa maison et n'a aucune envie de la revendre pour en tirer un substantiel bénéfice. Peut-être plus tard, ses enfants feront-ils l'opération ! Et l'agriculteur continuera à cultiver son champ jusqu'au jour où l'agrandissement de la ville repoussera son exploitation à la périphérie. Ainsi donc, le bénéfice de l'opération ne sera effectif qu'au moment d'une transaction commerciale. C'est pourquoi nous nous demandons s'il ne serait pas préférable de procéder différemment. La participation à la plus-value serait encaissée en montants échelonnés sur 5 ou 10 ans, ou mieux alors, lors de la réalisation de la propriété. Car nous estimons à juste titre que l'aménagement d'une artère ou l'élargissement d'une rue ne signifie pas forcément une augmentation de valeur immédiate. Et l'on voit parfois les propriétaires d'un terrain hypothéqué, qui ne possèdent pas de fortune, contraints ou de réaliser une partie de leur domaine, ou d'emprunter pour régler leur participation.

Ch. BOISSARD.

## Swissair porte au loin le pavillon suisse

En mars 1956, il y avait 25 ans que Swissair était fondée. Cet anniversaire a été commenté par les journaux du monde entier car partout où les appareils à croix blanche atterrissent, ils sont les bienvenus. Swissair jouit d'une bonne renommée grâce à sa précision et à son service à la clientèle, qualités pour lesquelles la Suisse est justement réputée.

Mais ce n'est pas sans peine que notre petite compagnie aérienne a pu s'acquérir une telle renommée. Swissair a dû affronter une lutte sévère face à la concurrence et elle a réussi à s'affirmer bien que ses efforts n'aient pas toujours rencontré en Suisse que de la sympathie et de la compréhension. Qu'il nous suffise de rappeler les discussions qui se sont élevées au sein de l'opinion publique et du Parlement lors de la crise financière qu'elle subit en 1949, à la suite de la dévaluation de la livre.

Il convient de rendre justice à la clairvoyance des dirigeants de Swissair qui, en dépit de tous les obstacles eurent pleinement conscience du développement extraordinaire auquel était appelée l'aviation internationale. Il importait de développer le trafic long-courrier notamment à destination des Etats-Unis pour rattraper et même dépasser le terrain perdu en Europe. En conséquence, le Conseil fédéral ne fut pas sollicité d'accorder une garantie de déficit, mais d'arrêter des mesures d'assistance devant permettre à Swissair de surmonter ses difficultés. La requête fut présentée à la Confédération de faire l'acquisition de deux appareils du type Douglas DC-6B le plus moderne pour permettre le rajeunissement du parc d'avions long-courriers d'une nécessité urgente et de les affermer à Swissair. Les Chambres fédérales approuvèrent finalement cette proposition, mais tout en posant certaines conditions. Swissair acquit ultérieurement d'autres appareils DC-6B à l'aide de crédits bancaires. Il en résulta un développement de la compagnie dépassant les espoirs des optimistes les plus impénitents. Au début de 1956, Swissair, en rachetant les deux appareils de la Confédération, réussit à se libérer de l'assistance fédérale.

L'importance économique de Swissair est déterminée par deux facteurs essentiels. D'une part,

la Suisse est un pays coupé de l'accès à la mer et, d'autre part, elle joue un rôle primordial dans le tourisme mondial. Swissair en ouvrant à la Suisse les routes internationales du trafic aérien a transformé la position de la Suisse, car grâce à elle toutes les routes du ciel et tous les pays lui sont désormais ouverts. Mais ce ne sont pas des considérations de prestige qui justifient l'intérêt attaché à notre navigation aérienne nationale. La compagnie de navigation aérienne ne remplit réellement sa fonction essentielle que si elle sert l'économie du pays.

La Suisse, pays d'industrie, qui compte près de 5 millions d'habitants, produit sensiblement plus de biens qu'elle n'en peut écouler à l'intérieur de ses frontières. Elle dépend donc dans une grande mesure des exportations. Néanmoins, le bilan commercial de notre pays est généralement négatif. En d'autres termes, la valeur des marchandises importées dépasse celle des marchandises exportées. L'équilibre de notre balance des paiements est réalisée grâce aux exportations « invisibles » dont les plus importantes sont le trafic de transit et le tourisme.

L'exportation et le tourisme exigent des rapports étroits et suivis avec l'étranger : ce qui présuppose des moyens de communication rapides et précis. Or, grâce à sa situation géographique excellente au centre de l'Europe, c'est précisément le cas pour notre pays. Rappelons que la construction de nos routes alpêtres suscita, il y a des siècles déjà, un fort trafic commercial entre le nord et le sud. Lorsque les chemins de fer, à leur tour, franchirent les Alpes grâce aux tunnels du Gothard et du Simplon, ils assurèrent à notre pays les avantages d'un important trafic de transit. Et lorsque l'aviation commerciale naquit, le peuple et les Chambres sanctionnèrent cet état de choses en approuvant la construction des aéroports de Genève, Zurich et Bâle, assurant ainsi à la Suisse le rôle de « plaque tournante de l'Europe ».

Le tourisme étranger joue un rôle éminent dans la balance des paiements de l'économie suisse car c'est une des principales sources de devises étrangères. Mais la Swissair, en sa qualité de transporteur, facilite largement cet apport touristique. Lorsqu'en raison de la limitation de l'attribution de devises aux estivants britanniques un fléchissement des recettes touristiques était à craindre, un fort trafic de voyageurs au-dessus de l'Atlantique-Nord à destination de la Suisse se développa. Ce trafic s'accrut constamment au cours des dernières années et ne fut possible que grâce à une capacité de transport accrue. Les compagnies de navigation aérienne participèrent dans une très large mesure à ce trafic sans cesse croissant des Etats-Unis vers l'Europe. Lorsque la classe touriste à prix fortement réduits fut introduite dans le trafic aérien, l'afflux de touristes d'outre-mer vers la Suisse dépassa de loin toutes les espérances.

Certes, Swissair ne sert pas exclusivement au trafic touristique, car à part les touristes, elle met aussi à disposition de nos hommes d'affaires des liaisons rapides avec l'étranger. D'autre part, l'avion joue un rôle toujours plus important dans le transport du fret. Or, pour la production orientée vers l'exportation ce fait revêt une importance toujours plus grande car beaucoup de produits comme les montres, les produits chimiques, les appareils et les instruments de précision conviennent admirablement au transport par avion. En outre, le fait de pouvoir livrer plus rapidement accroît dans une large mesure la capacité de concurrence.

Swissair est fière, à juste titre, des mérites qu'elle s'est acquis grâce aux services rendus à l'économie de notre pays. Elle œuvrera avec d'autant plus d'enthousiasme pour le bien de l'économie suisse dans le monde si elle sait qu'elle peut compter sur la compréhension et l'appui de la population suisse tout entière.

## Exécutions en Russie

Quatre comparses de Béria ont été exécutés après jugement du Tribunal suprême de l'URSS. Ils étaient accusés d'avoir, avec feu Béria, « exterminé des gens honnêtes et dévoués au parti communiste ».

**Café du Progrès**  
**VERNAYAZ**  
 le relais des automobilistes

# Le 75<sup>e</sup> anniversaire de la « Persévérance » de Leytron

C'est le 22 août 1880, sous l'impulsion du regretté Camille Deshayes, juge cantonal, à l'époque encore étudiant, que dix-huit membres fondateurs signèrent les statuts de la « Persévérance ». Ce n'est pourtant qu'en 1881 que la jeune fanfare reçut ses instruments ; c'est la raison pour laquelle cette date de 1881 est considérée comme point de départ de l'activité de la société.

Le livret de fête édité à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire qui fut célébré dimanche nous apprend encore que le premier directeur de la société fut M. Oscar Meizoz, de Riddes, et que la première sortie officielle fut effectuée le jour de la Saint-Joseph, en 1882.

Peu avant 1905, date de la scission politique des fanfares villageoises du Centre, la « Persévérance » fut au bord du précipice. Son effectif tomba à... 15 membres. Mais, une fois encore, M. Camille Défayes, conseiller national et député, exerça son influence et en 1906 la fanfare pouvait à nouveau compter sur 36 musiciens.

Par la suite, la vie de la société fut identique à celle de ses sœurs de la Fédération, marquée par les heures claires et les heures sombres, par les joies et les soucis, voire les pires difficultés. Elle organisa les festivals de 1884, 1900, 1911, 1927 et 1951. Et cette année, pour marquer dignement ses 75 ans, la « Persévérance » s'est habillée à neuf, chaque membre étreignant un élégant uniforme.

## Réception et cortège

Huit fanfares sœurs de la Fédération ont répondu favorablement à l'invitation de la jubilaire pour la fête du 75<sup>e</sup> anniversaire. De nombreux accompagnants se joignirent aux musiciens pour venir apporter à nos amis radicaux de Leytron l'encouragement de leur présence en ce jour de fête. Au nom de la « Persévérance », M. Edouard Bridy, président, salua en termes aimables tous ces amis. Il releva la parfaite courtoisie de la fanfare conservatrice « L'Union Instrumentale » de Leytron qui ne s'est pas rendue au cinquantenaire de « L'Avenir » de Saxon afin que Leytron tout entière puisse participer à la fête radicale, et remercia vivement les musiciens conservateurs de ce geste élégant. M. Bridy dit également sa gratitude à la commune pour le vin d'honneur généreusement offert. Après avoir souhaité la bienvenue aux fanfares amies, aux jeunes et aux aînés et aux magistrats du parti, parmi lesquels M. Gard, conseiller d'Etat ; M. René Spahr, juge cantonal ; M. Germanier, conseiller national et président de la Fédération ; M. Octave Giroud, président cantonal du parti, et M. Edouard Morand, président de l'Association radicale du district de Marigny, ainsi que plusieurs députés, M. Bridy évoqua la grande figure de feu le juge cantonal Camille Deshayes qui fut à l'origine de la fondation de la « Persévérance » et il fit l'historique de la société.

Au terme de cette allocution de bienvenue qui fut chaudement applaudie, le cortège se forma pour gagner la place de fête aménagée dans les vergers, sous l'ombre bienvenue de grands pommiers. En tête défilèrent de charmants groupes d'enfants portant les couleurs de la société et des motifs musicaux. Nos félicitations à Mlle Ariane Cleusix, qui eut l'initiative de cette gracieuse « avant-garde » enfantine très remarquée. Puis défilèrent séparément la « Persévérance », précédant le fort groupe des vétérans de la société encadrant la bannière de 1880, la « Villageoise » de Chamason, la « Lyre » de Conthey, l'« Helvétia » d'Isérables, l'« Abeille » de Riddes, la « Liberté » de Fully, l'« Union » de Vétroz et l'« Helvétienne » de Saillon.

## La partie officielle

Sous la direction du major de table ferme et spirituel que fut M. Jean Cleusix, par ailleurs directeur de l'« Helvétienne » de Saillon, la partie officielle de la journée se déroula dans la plus complète harmonie.

La parole fut d'abord donnée à M. le conseiller d'Etat Gard qui, empêché lors du Festival de Conthey, a été tout heureux de pouvoir retrouver à Leytron la bonne moitié des fanfares de la Fédération et de leur apporter ses félicitations et ses vœux. M. Gard rappela le succès du Festival de Conthey et l'interpréta comme une preuve de la vitalité du parti radical qui a, plus que jamais, son rôle à jouer dans la conduite des affaires publiques. M. Gard rendit hommage à la mémoire de feu le juge cantonal Camille Deshayes, fondateur de la « Persévérance », à ce magistrat qui a marqué cinquante ans de la vie de notre parti, de ce radical aux vues larges qui fut un lutteur énergique mais toujours tolérant et humain, qualités qui sont celles de notre parti. Il ne faudrait toutefois pas que nous soyions les seuls à faire preuve de cette tolérance. Ceux qui se proclament hautement chrétiens devraient, pour commencer, faire la preuve que leur attitude est en harmonie avec leurs paroles. Pour terminer, M. Gard fit appel aux jeunes. Il leur demanda de s'intéresser activement aux affaires publiques à l'heure où tant de citoyens semblent vouloir démissionner devant les responsabilités civiques.

## Hommage aux vétérans

Cet hommage fut le haut moment de cette journée de dimanche. Réunis en corps sous la tribune officielle, les vétérans de la « Persévérance » furent fêtés comme ils le méritent. M. Cleusix, major de table, évoqua d'abord la mémoire des membres défunts. L'assemblée observa, debout, une minute de silence. Puis M. Cleusix cita chacun des membres vétérans, permettant ainsi à l'assemblée d'applaudir longuement chaque nom. Enfin, après la lecture de la liste des dix-huit membres fondateurs, M. Cleusix entonna un vibrant « Qu'ils vivent ! » qui fut repris en chœur.

## Messages réconfortants

M. le conseiller national Francis Germanier succéda à M. Gard à la tribune. Sommes-nous à la hauteur de ceux qui nous ont précédé ? interrogea-t-il en faisant transillon avec la cérémonie d'hommage aux vétérans. Les fils sont-ils dignes des pères ? Oui, car la « Persévérance », pour ne citer que cet exemple, est plus forte que jamais. Le Festival de Conthey a été également une preuve de la vitalité de la Fédération et de notre parti. Rien d'étonnant à cela, si l'on veut bien considérer que le radicalisme valaisan est l'une des premières défenses de la vie civique de notre canton. M. Germanier cita ensuite en exemple l'esprit de solidarité et d'excellente entente qui règne à Leytron entre adversaires politiques. Il rendit hommage à ceux qui savent faire preuve d'une telle tolérance. L'orateur termina par de pertinentes considérations sur plusieurs points de notre politique et de notre économie valaisannes. Il se plut également à saluer à Leytron, en ce jour de fête, la présence de M. Henri Favre, ancien président de la Fédération, de M. Roger Delaloye, président de l'Association cantonale des musiques, et de M. François Duchoud, frère de notre ami Raoul Duchoud, député, qui vient d'être malheureusement invalidé à l'Assemblée nationale française où il avait été élu au début de cette année.

M. Octave Giroud, président du parti radical-démocratique valaisan, apporta ses félicitations et ses vœux à la « Persévérance », cette société qui est l'un des fleurons de la Fédération. Il mit particulièrement en évidence le courage et les vertus civiques des fondateurs de 1880 et évoqua la mémoire de M. Camille Deshayes qui fut non seulement l'âme de la fanfare mais intervint aux mauvais moments pour lui redonner confiance en elle. Parmi les vétérans, M. Giroud salua particulièrement M. Henri Défayes, ancien président du Grand Conseil, dont l'activité a grandement marqué la vie du parti et de la « Persévérance ». Faisant la comparaison entre l'histoire de la société et celle du parti radical valaisan, M. Giroud constata que les hauts et les bas sont le sort de groupements d'hommes qui peuvent librement exprimer leurs idées et qui n'obéissent pas aveuglément à des mots d'ordre. Mais quelles que puissent être les divergences, le but commun demeure le même et toutes les bonnes volontés doivent se manifester pour aider à l'atteindre.

Sur le plan économique, le Valais a subi sa crise de croissance. Sur une taille d'adulte, il a conservé ses habits d'enfant. Il a passé brusquement de l'agriculture familiale à la culture intensive et à l'agriculture commerciale. Des heurts sont inévitables, des erreurs de part et d'autre sont excusables dans une certaine mesure. Mais il s'agit, ici aussi, de créer un front commun et de s'atteler tous ensemble à la recherche des meilleurs moyens d'assurer la stabilité et la sécurité du gagne-pain de nos populations paysannes. Pour cela, on peut faire confiance à ceux qui portent, dans les organisations professionnelles, la lourde responsabilité d'un poste d'avant-garde payé le plus souvent d'ingratitude que de compliments.

M. Edouard Morand, député et conseiller communal de Martigny-Ville, apporta le salut de l'association radicale du district de Martigny dont il est le président. Après avoir adressé ses félicitations à la société jubilaire et avoir rendu hommage aux vétérans, M. Morand parla de la nécessité pour notre parti de regarder en avant avec confiance et sérénité. Il ne faut pas, par souci de propagande, tomber dans la démagogie et la fuite des responsabilités. Un parti n'est réellement fort que lorsque tous ceux qui le forment peuvent se regarder franchement dans les yeux et se faire mutuellement pleine confiance. C'est pourquoi les radicaux valaisans ne cherchent pas par tous les moyens à grossir l'effectif du parti. Leur propagande est celle de la qualité, de la valeur des principes qu'ils défendent, de leur large contribution à la construction d'un Valais prospère, paisible et profondément démocrate. Ces objectifs sont loin d'être atteints ; c'est pourquoi notre parti doit, plus que jamais, adopter une attitude ferme, inspirée uniquement par la recherche du bien général.

## Vers le centenaire...

A l'issue de cette partie officielle qui a valu à la nombreuse assemblée tant de réconfortants messages, la fête du 75<sup>e</sup> anniversaire se poursuivait dans le cadre idyllique des vergers leytronnains.

# La fin de la session du Grand Conseil

La première partie de la session ordinaire de printemps du Grand Conseil s'est terminée vendredi après-midi. Une prorogée est prévue en juillet pour liquider l'ordre du jour très abondant.

La dernière journée a été consacrée à l'adoption de décrets concernant des travaux publics ainsi qu'aux pétitions et naturalisations. On ne nous en voudra pas de ne pas citer tous les décrets qui ont été acceptés. Nous nous bornerons donc à exposer ci-dessous les deux plus importants.

En ce qui concerne la deuxième vice-présidence qui devait être attribuée au groupe socialiste et qui ne l'a pas été en raison des événements que nous avons relatés, le groupe conservateur fera une proposition en juillet. Le bruit court que la candidature se disputerait entre MM. Adolphe Travalletti, président du groupe, et M. Louis Pralong, de St-Martin.

## Une œuvre urgente va pouvoir se réaliser à Savièse : L'adduction d'eau potable

Il y a bien longtemps que la situation de la commune de Savièse, par les cas de typhus qui s'y produisent, fait l'objet de recommandations pressantes de la part des services de l'hygiène. Il s'agissait, d'urgence, de trouver un remède par l'amenée d'eau potable. Le Grand Conseil a voté sans opposition l'octroi d'un important subside, après un remarquable rapport de la commission présenté par le député radical Edmond Mottier, de Saxon.

Voici les points principaux que M. Mottier a soulevés au cours de son rapport :

L'importance du projet qui nous occupe, tant par ses bienfaits sur l'hygiène publique que par son coût de 1 million 700.000 francs, a nécessité deux réunions de la Commission, avec vision locale.

Elle s'est tout d'abord rendue à Savièse le 11 mai 1956. Une première séance plénière s'est tenue à la maison communale en présence du président de la commune, M. François Luyet, et de M. Max Besse, ingénieur, représentant le service cantonal des améliorations foncières.

Une vision locale jusqu'au vallon du Nétage à la source de Dilogne située à environ 1860 mètres d'altitude s'est effectuée en compagnie de la Commission communale des eaux potables, soit :

MM. Basile Favre, juge, président de la Commission communale ;  
Georges Roten, secrétaire ;  
Basile Dubuis, conseiller ;  
Marcel Dubuis, conseiller ;  
Georges Héritier, membre.

Un exposé technique nous est fait sur place par M. Besse, ingénieur, et des renseignements complémentaires nous sont fournis, soit par M. Luyet, président de la commune, soit par les membres de la commission communale.

A son retour, la Commission a tenu une deuxième séance à l'Hôtel de la Grand-Zou, dans les mayens de Savièse.

## Opportunité de l'œuvre

Presque chaque année, des cas de typhus abdominal se déclarent à Savièse, nous dit le président M. Luyet. Depuis quinze ans déjà, mais plus particulièrement depuis cinq ans le service fédéral de l'hygiène publique à Berne est en pourparlers avec nos autorités cantonales aux fins d'étudier les possibilités de résorber ce foyer. La dépense importante occasionnée par l'établissement d'une nouvelle installation d'eau potable en a freiné jusqu'ici la réalisation. Une étude hydrologique, l'analyse de 53 postes d'alimentation fait ressortir : 13 eaux bonnes, 15 conditionnellement bonnes et 25 mauvaises.

Le danger auquel est exposée la population, contrainte de consommer une eau conditionnellement, voire dans certains cas mauvaise, le manque d'eau en hiver dans certains villages, l'absence d'une réserve en cas d'incendie sont autant d'éléments qui justifient la réalisation d'un tel projet.

## Techniquement

D'emblée, nous précisons que la commission ne se considère pas compétente pour analyser à fond le devis. Elle s'en réfère aux études et devis que la commune de Savièse a fait établir et approuver par le service cantonal des améliorations foncières. Le service fédéral compétent sera, à son tour, appelé à donner son approbation.

La première question qui se pose est de savoir si d'autres sources moins éloignées des villages ne seraient pas susceptibles de satisfaire aux exigences d'une nouvelle adduction. Tel n'est pas le cas, selon le mémoire descriptif, du 23 avril 1955, établi par le bureau technique Mugnier & Herter, à Sion, avec le concours du Dr L. Mornod, géologue-conseil, à Bulle. L'analyse de la source de la Zemmaz révèle qu'il s'agit d'une eau potable mais dont le débit est nettement insuffisant et pour laquelle les frais de captation ne se justifient point.

La source de Dilogne, par contre, reconnue potable et de bonne qualité chimique et bactériologique (voir rapport Mugnier & Herter du 23 avril 1955, page 7), avait un débit de 156 litres-seconde en novembre 1954 et 57 litres-seconde le 25 avril 1956.

Les installations sont prévues pour un débit moyen de 120 litres-seconde. Une variante permettant un approvisionnement d'eau potable au moyen de pompage n'a pas été établie. Le procédé se révèle inapplicable pratiquement en raison de la situation géographique des villages à desservir. Tirer parti des sources existantes dont les eaux ne sont pas reconnues potables et de bonne qualité, il était inutile de faire

Le soir, les amateurs de danse s'en donnèrent à cœur joie dans la grande salle de la Coopérative et c'est dans une ambiance de bon aloi que se termina cette journée. Et maintenant, en attendant que la « Persévérance » fête ses cent ans tout en demeurant plus jeune et plus alerte que jamais, souhaitons-lui pour cette nouvelle étape une activité aussi fertile que celle qui a marqué jusqu'ici son existence et formons le vœu qu'elle garde toujours, inscrits en lettres d'or dans ses statuts, les nobles principes qui furent ceux de M. Camille Deshayes et de ses compagnons de 1880.

g. r.

des frais et de laisser faire des frais aux consortages des villages comme ce fut le cas ces dernières années.

Lorsque l'attention de l'administration communale se fut portée sur la source de Dilogne, les autres propositions furent abandonnées, vu les avantages indéniables de ce dernier projet. Ainsi, avec la source de Dilogne, dont le contrôle du débit a fait l'objet d'une attention toute spéciale des services techniques de l'Etat et de la commission, il sera possible d'assurer une distribution rationnelle d'eau potable à tous les villages de la commune de Savièse par la construction à la cote de 1060 mètres d'un réservoir de 1000 mètres cubes.

## Financièrement

Une première étude permettait de réaliser partiellement le projet avec une dépense de 1.100.000 francs, portée par nouvelle calcul à 1.200.000. Il fut décidé, ensuite, à la demande des villages intéressés d'incorporer au projet d'ensemble les installations de distribution à l'intérieur des agglomérations, avec bornes d'hydrants, entraînant une dépense supplémentaire de 400.000 francs. La prolongation du chemin jusqu'à la source, ce qui permettrait à la fois de desservir les mayens qui s'y trouvent, occasionne un supplément de 100.000 francs.

Il avait tout d'abord été prévu un téléphérique, aussi la nouvelle étude ascende à 1.700.000. Le canton y contribue par un subside de 20 %, soit 340.000, en vertu de la loi du 13 novembre 1917, qui prévoit un taux, allant de 20 à 25 %. Il est prévu en outre une subvention cantonale pour incendie de 6 % et une participation par l'armée d'une somme de 111.500 francs. La Confédération a promis une subvention de 35 %. Il subsiste à la charge de la commune de Savièse un solde de 551.500 francs.

Aussi, vu la nécessité pour l'hygiène en eau potable de pourvoir la population de Savièse en eau potable avec une réserve en cas d'incendie ; étant donné la décision de l'assemblée primaire de cette commune de mettre en exécution le projet soumis ;

Considérant que les subsides fédéraux et cantonaux lui sont assurés, la commission unanime vous propose l'entrée en matière.

## Le téléphérique Gampel - Jeizinen

Le rapporteur français, M. Jean Arnold (radical, Sierre) fit ressortir l'état de pauvreté dans lequel se trouvent les populations de la région, principalement celles de Bratsch et d'Erschmatt. C'est pourquoi il a demandé et obtenu au nom de la commission de porter le subside cantonal de 20 à 23 % des frais effectifs. La construction du téléphérique est dévisée à 600.000 francs. Il aura deux cabines à quatre personnes. L'exploitation, garantie financièrement par l'administration communale de Gampel, sera assurée par cette administration. Il s'agit d'une œuvre appelée à de fructueuses conséquences sur le plan social et économique de la région intéressée. Le décret a été voté sans opposition.

## La route Glis - Pont de Napoléon et le pont lui-même

Cet objet, qui a soulevé une véritable tempête de part et d'autre de la fameuse « Gliserallee », a finalement été adopté. Mais la solution ne satisfait personne, comme tout compromis. En effet, cette route a été classée communale. Partant, sa largeur doit demeurer dans les normes admises pour une telle classification. Mais voilà : le pont lui-même aura cette largeur et il s'est trouvé quelqu'un, en l'occurrence M. le député Carrupt, pour se demander si l'on ne devait pas au moins porter ce pont à une largeur de 7 mètres afin d'assurer l'avenir. étant donné qu'une classification de la route en « cantonale B » n'est pas exclue.

Brigue, pour sa part, a pris la décision d'assurer par la construction d'une route nouvelle, une circulation fluide en direction du Simplon. Cette route évitera le goulet actuel du château Stockalper tout en permettant d'assurer à la ville son rôle historique de tête d'étape.

Dans son intervention, M. Carrupt a bien souligné la nécessité qu'il y a de voir ce problème de haut, du point de vue général et de l'intérêt de la circulation et non pas par la lunette locale. Pour sa part, M. Francis Germanier, rapporteur français, a pu apporter l'assurance que la solution était le fruit d'un accord intervenu entre Brigue et Glis et que l'on aurait mauvaise grâce à le rompre. Il ne faut pas oublier non plus que notre politique touristique réside à amener du monde chez nous et non pas seulement à le faire défiler sur nos routes.

En définitive, la solution de la route principale par Brigue, avec construction d'une liaison nouvelle route cantonale - route du Simplon et le maintien de la route Glis - pont de Napoléon en catégorie « routes communales » est un compromis qui peut être accepté. C'est pourquoi M. Germanier recommanda l'entrée en matière.

## Société d'histoire du Valais romand

La 64<sup>e</sup> assemblée de la Société d'histoire du Valais romand est fixée au dimanche 3 juin 1956, à Orsières.

### PROGRAMME

- 10 45 Messe à l'église paroissiale.
- 11 30 Apéritif à l'Hôtel des Alpes offert par la commune d'Orsières.
- 12 15 Dîner à l'Hôtel des Alpes.  
Menu à fr. 7.—, service compris, sans vin.
- 14 30 Assemblée à la salle « Edelweiss ».  
Communications :  
Chanoine Lucien Quaglia, prieur de l'Hospice : « Orsières et la Prévôté du Grand-Saint-Bernard ».  
Louis Moret-Rausis, ancien député : « Soustes, route et tunnels à travers le Mont-Joux, du XIII<sup>e</sup> siècle à nos jours ». Paul DARBELLAY, instituteur, ancien député : « Les alpages de la commune d'Orsières depuis leur constitution en 1854 jusqu'à nos jours ».  
Tarif spécial pour les membres de la SHVR à fr. 2,60 pour le trajet de Martigny-Ville à Orsières et retour.



AVEC UN LITRE DE VINAIGRE STOMA: 50 SALADES

VINAIGRE DE TABLE

# STOMA

1.10  
le litre

Avec bon-images AVANTI

Le vinaigre STOMA est très économique. De goût relevé, il en faut peu pour donner du goût à une salade. Sa saveur franche plaît à chacun. Un excellent vinaigre pour tous usages.

L. CHIRAT S.A. Carouge-Genève

*Frigidaire*  
PRODUIT DE GENERAL MOTORS

### Armoires commerciales

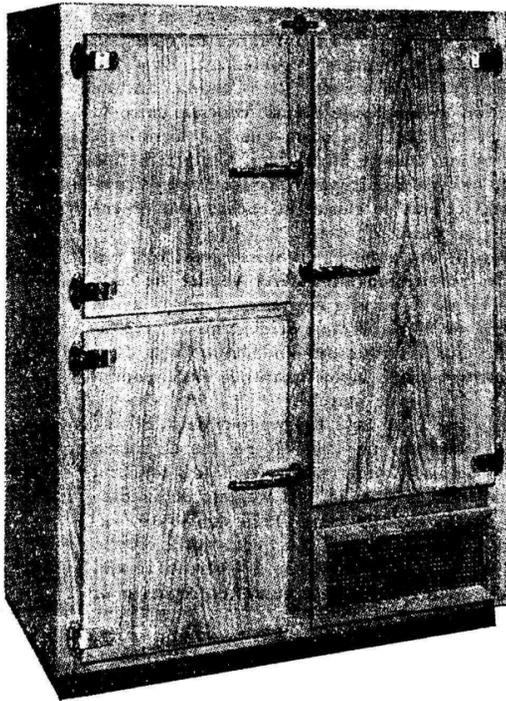
répondant aux exigences des services d'hygiène, à savoir **séparation des produits carnés des produits laitiers.**

Compresseur rotatif (5 ans de garantie.) Groupe absolument silencieux ne nécessitant que peu d'entretien.

Construction en chêne, mélèze ou autre essence sur demande.

Modèles de 750 à 1500 litres

Etude et devis par personnel technique spécialisé.



AGENCE GENERALE POUR LE VALAIS:

*R. Nicolas*

**ÉLECTRICITÉ - SION**

Tél. 2 16 43

**Tak-Acaricide**  
SIEGFRIED

Détruit l'araignée rouge et les vers de la vigne. En arboriculture, le carpocapse.

**L'ATOMISEUR Bosse**

encore mieux conditionné et pas plus cher est en vente chez

**G. FLEISCH - SAXON**  
Agence Agria Tél. (026) 6 24 70

### Land-Rover

A VENDRE une LAND-ROVER, 10 places ou 1000 kg. Etat de neuf.

**GARAGE LUGON ARDON**  
Tél. (027) 4 12 50

*Bortis*  
LA BELLE CONFECTION  
AVENUE DE LA GARE

### CHALET rustique

à vendre à DERBORENCE 3 pièces, tout meublé, situation idéale, 1450 m., prix: 8.500 fr.  
R. IMHOFF, route de Bussigny RENENS - Tél. 24 96 00

### CEINTURES

enveloppantes, gaines, ventrières, pour grossesses, descentes d'estomac, contre obésité, etc. Prix modérés. Envois à choix. Indiquer genre désiré et taille.  
R. MICHELL, spécialiste Mercerie 3, LAUSANNE

### PLANTONS DE CHOUX-FLEURS

par grosse quantité. TOMATES en pots, tomates en mottes et tous autres plantons.

Etablissement Horticole  
**F. Maye**  
CHAMOSON  
Tél. 4 71 42

**4 GROS LOTS**

**2x100.000**

**2x50.000**

*loterie romande*

**7 juillet**

SION, Av. du Midi - Chèques post. Il c 1800

### Agence Land-Rover

Service officiel - Démonstration sur demande  
Garage de la Plaine - Riddes, tél. (027) 4 71 07

**Favorisez le commerce local**

### Fiancés et acheteurs de meubles

si vous passez à LAUSANNE ne manquez pas de visiter la

Grande Exposition permanente de **HALLE AUX MEUBLES S.A.**  
TERREAUX 15, sur garage Métropole (face Eglise) LAUSANNE



**Seulement AJAX avec sa mousse détersive...**

sent si bon!

nettoie si aisément!

agit si vite!

brille si bien!

**Pouvoir nettoyant sensationnel!**

- Lavabos, évier, baignoires, surfaces dallées, émaillées, de porcelaine... Casseroles, marmites, grils et autres ustensiles particulièrement gras sont propres en un clin d'oeil et retrouvent leur brillant splendide.
- Et encore... le parfum discret d'AJAX!

**Graisse et saleté sont emportées sans peine!**

La boîte originale 75 cts.  
La double boîte Fr. 1.20  
Colgate-Palmolive S.A. Zurich

## CHRONIQUE DE SION

### Assemblée de quartier

Par suite d'une erreur, le communiqué concernant l'assemblée de quartier a passé une semaine trop tôt.

Il est bien entendu que cette assemblée aura lieu, comme déjà dit, MARDI 5 JUIN, à l'Hôtel du Midi.

Nous nous excusons auprès de nos amis qui se seraient dérangés pour rien et nous les attendons mardi prochain.

### Harmonie municipale

Samedi soir, dans les jardins de l'Hôtel de la Planta, l'Harmonie municipale a donné concert à la population séduite sous la baguette de son directeur, le Cdt. Robert Clérissé. Il n'est pas nécessaire de faire l'éloge de nos musiciens, car chacun sait avec quel soin les exécutions sont préparées. Cette réussite, elle la doit en premier chef à son directeur. A la fin de la saison 1954, notre harmonie se voyait privée de son directeur. M. Santandrea, désireux de retrouver sa famille, et son ciel de Provence, lui présentait sa démission. La succession s'annonçait difficile et, aussitôt, avec l'aide d'amis avisés, les dirigeants de l'harmonie entreprirent les démarches nécessaires. Elles furent couronnées de succès et, aujourd'hui, l'harmonie de Sion peut se flatter d'avoir à sa tête un directeur de grand talent et aux qualités musicales éprouvées.

Ex-chef de la Musique de l'Air, une des premières de France, membre du jury du Conservatoire de Paris, M. Clérissé a apporté à l'harmonie toute la richesse de sa personnalité. Il a su s'attirer par ses qualités, sa gentillesse et sa modestie, l'estime de ses musiciens et de la population tout entière.

L'harmonie municipale donnera durant le mois de juin, plusieurs concerts populaires dans les jardins de l'Hôtel de la Planta. Ce sera, après sa promenade annuelle, les vacances bien méritées.

### Chœur de Dames

Dimanche après-midi, le Chœur de dames s'est rendu en car d'abord à l'asile des vieillards et ensuite à l'hôpital pour donner aubade à nos braves vieux et vieilles et aux malades. Des deux côtés, elles furent chaleureusement accueillies et applaudies. Les vaillants sur le parvis, les moins vaillants sur les balcons ou dans leur lit purent ainsi profiter de ce petit concert qui leur était offert par ce bel après-midi de dimanche. Ces dames remercient la direction et les Sœurs des deux maisons qui, après leur production, eurent la gentillesse de leur servir une petite collation.

Pour bien finir cette année musicale qui tire bientôt à sa fin et comme récompense du bon travail fourni durant cette année, le Chœur de dames se rendra dimanche à Stresa pour sa sortie annuelle. Comme de bien entendu, les accompagnants sont acceptés. Nous leur souhaitons d'avance un soleil resplendissant et une promenade du tonnerre.

Pilo.

## Le concert de l'Harmonie municipale

Le jour de la Fête-Dieu, à 16 h. 45, dans les jardins de l'Hôtel de la Planta, notre Harmonie donnera concert avec le programme suivant :

1. My Regiment (marche) Blankenburg
2. Angelus des « Scènes Pittoresques » Massenet
3. Ouverture de la Chauve-Souris O. Strauss
4. a) Les goyescas, intermezzo E. Granados  
b) Rondella aragonese, danse espagnole
5. L'Amour Sorcier, danse rituelle du feu M. de Falla
6. En traversant la Géorgie Miller

L'Harmonie prépare sa sortie annuelle les samedi 23 et dimanche 24 juin à Zermatt. Tous les amis de l'Harmonie se joindront à nos musiciens. Les inscriptions sont prises par les membres de la société.

### Gymnastique

Dimanche 3 juin, dès 8 h. 30, auront lieu à l'Ancien Stand, les championnats valaisans d'athlétisme par branches, avec la participation d'athlètes de classe, tels que les frères Truffer. La manifestation se terminera par une course de relais.

L'après-midi, de petits concours régionaux permettront à nos gymnastes de fraterniser.

Pilo.

### Succès universitaire

Nous apprenons avec plaisir que M<sup>lle</sup> Madeleine Spahr, fille de notre ami M. Joseph Spahr, de Sion, vient de passer avec succès les examens finaux de pharmacie à l'Université de Genève et obtient ainsi le diplôme fédéral de pharmacienne.

### Soirée du Groupe Saint-Georges

Je m'excuse si ce petit commentaire de votre soirée passée avec un peu de retard, le manque de place en est la cause.

C'est tout de même beau une grande famille. Mais quand elle se compose de plus de 130 membres, petits et grands, le problème devient un peu plus important. Il est vrai que les enfants n'ont pas tous le même père et la même mère mais cela ne les empêche pas de s'unir fraternellement sous le signe des Eclairés. Une salle comble où régnait une ambiance extraordinaire, assistait au joli programme offert aux parents et amis par le groupe Saint-Georges, composé de deux meutes de louveteaux, trois troupes d'éclairés et des vieux, les routiers. Chacun y mit tout son cœur, son talent, et il y en avait, et le résultat en fut excellent.

Le régisseur, dans son habit de gala, salua l'assistance et la remercia d'être venue partager avec eux cette soirée en famille.

Un petit présentateur, tout rond et à la frimousse éveillée, nous proposa d'écouter avec lui l'histoire chantée ou la chanson mimée du « petit cordonnier », interprétée par la Meute St-Michel. Son naturel exquis et sa fraîcheur enfantine conquièrent d'emblée la salle et mirent l'ambiance des grandes fêtes.

Cette pièce fut enlevée avec beaucoup d'aisance par nos petits artistes qui méritent un chaleureux bravo. Après les soubiers, on s'occupa du « Chapeau de Fortimalin », présenté par la troupe St-Michel. Ce n'était pas un chapeau de dame mais il fut pourtant cause de bien des ennuis !

Bien joué, les gars !

Le rideau se leva ensuite sur une petite histoire médico-satirique jouée par quatre charmants petits de la meute Saint-Bernard. Elle fut interprétée par des gosses tout à fait à l'aise et naturels. La troupe du séminaire nous présenta ensuite une farce, d'une profonde actualité pour nous et pour nos abricots à 80 centimes, sur les quatre saints de glace. Cette satire fut excellente, chaque acteur interprétant son rôle canonique avec beaucoup de talent et de justesse.

Pour terminer cette première partie, une chanson mimée nous conta l'histoire d'un homme en tire-bouchons qui mourut en mangeant des oranges. Et alors nos pommes !

La deuxième partie débuta par des ombres chinoises ou cours de chirurgie, par les médecins de la troupe Saint-Bernard. Pour une fois j'ai pu assister de près à une opération sans prendre mal. A l'aide d'ustensiles de grandeur impressionnante et à coup de marteau, l'opérateur eut tout fait de mettre tout en désordre d'abord et tout en ordre ensuite dans un corps composé de ballons et de boîtes de conserves. Notre pauvre homme ne supporta pas cette incursion et sans plus attendre rendit son âme à Dieu. Amen.

Pour clore dignement cette soirée, les routiers interprétèrent « C'était une histoire » et c'en était une. Un drame affreux, plein de malentendus et de qui-proquo qui nous coupent le souffle, il y a même des morts. Heureusement, à la fin, tout s'arrange, comme dans les histoires. Cette pièce, d'un caractère spécial, aurait gagné à être jouée plus tôt, car il se faisait tard et les spectateurs commençaient à être un peu fatigués.

Félicitons les organisateurs, les acteurs, petits et grands, pour la peine qu'ils se sont donnée. Ils n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts pour nous offrir une excellente soirée.

Le groupe Saint-Georges est riche en possibilités et les chefs qui le conduisent jettent le bon grain dans une terre féconde.

Pilo.

## Les services rendus à l'agriculture par le Frigo de Charrat

Parmi les trois frigorifiques qui ont été construits en Suisse pendant la guerre, celui de Charrat s'orienta exclusivement vers la production valaisanne.

L'importance des récoltes et le développement toujours croissant de l'arboriculture en Valais et dans les autres cantons mettent de plus en plus à contribution ces entrepôts placés au centre de la production de la vallée du Rhône. Ce frigo exerce une fonction d'une énorme importance comme régulateur du marché.

Lors de l'assemblée générale du 12 mai dernier, sous la présidence de M. Hermann Gaillard, président du Conseil d'administration, il fut passé en revue les chiffres des récoltes et les possibilités de vente de l'année écoulée, la relation entre la production et la consommation jouant un rôle dans la question de l'entreposage en frigo.

La totalité des fruits logés en 1955 a été de 728 wagons de 10 tonnes (522 wagons en 1954). L'augmentation constatée provient des Williams, Louise-Bonne, d'une part et, en quantités moindres, des Canada. En 1954, il avait été entreposé 100 wagons de Canada contre 125 en 1955, ce qui représente le 20 % de la récolte entière de cette variété. Bien que la récolte des pommes en Valais ne fut que de 5.900.000 kg. l'année dernière, on traînait des difficultés d'écoulement. En effet, au moment de la récolte des Canada, aucune convention commerciale n'était conclue entre la Suisse et la France de sorte que les possibilités d'exportation étaient incertaines. Cette situation instable obligea à entreposer sur les lieux de production. Cet état de chose fut encore plus accentué pour les poires de choix.

La récolte des pommes en Suisse étant très minime, le Valais pouvait espérer vendre de suite une partie de sa récolte de poires. Celle-ci ayant augmenté de 50 %, il était évident qu'on ne pouvait l'écouler du jour au lendemain. Il a donc fallu entreposer de fortes quantités en attendant de les mettre sur le marché.

En 1955, il a été logé 120 wagons de Williams contre 10 wagons en 1954. Il en fut de même pour les Louise-Bonne car les Williams pesèrent longtemps sur le marché. 100 wagons de Louise-Bonne furent entreposés en 1955 contre 10 wagons en 1954. En un mot, un quart de la récolte de poires du Valais fut logée à Charrat, ce qui démontre bien l'importance de ces entrepôts pour la production valaisanne.

Durant les mois principaux de la récolte, c'est-à-dire d'août à octobre, il a été entreposé :

	1955	1954
Août	867 t.	208 t.
Septembre	1 394 t.	711 t.
Octobre	968 t.	908 t.

Le rapport du Conseil d'administration relève qu'il n'est possible d'atteindre le degré de conservation optimum que si la marchandise entreposée au frigo est saine. Autrement dit, les fruits doivent être logés immédiatement après la récolte,

## ICI SOTTENS...

INFORMATIONS de l'ATS (précédées du signal horaire) : chaque jour à 7 h. 15, 12 h. 45, 19 h. 15 et 22 h. 30.

### JEUDI 31

7 00 Culture physique — 7 20 Concert matinal — 9 00 Grand-messe (Fête-Dieu) — 10 20 Les beaux enregistrements — 11 00 Gloria excelsis Deo, A. Vivaldi — 12 15 Le quart d'heure du sportif — 12 35 Van Lynn et son orchestre — 12 55 Touristes, à vos marques ! — 13 05 Pages populaires de Mendelssohn — 13 30 Compositeurs suisses : Aloys Fornerod — 16 30 Vos refrains favoris — 17 00 Iberia, Albeniz — 17 30 Oeuvres de compositeurs italiens — 17 50 Melachrino et son orchestre — 18 00 La quinzaine littéraire — 18 30 Le micro dans la vie — 19 25 Miroir du temps — 20 00 Le feuilleton : « L'Argent » — 20 35 Grille et variations — 21 20 Tels qu'en eux-mêmes — 21 30 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne — 22 35 Micro-famille, Roger Nordmann — 23 00 Harry Davidson et son orchestre.

### VENDREDI 1er JUIN

7 00 Pour le 1er juin (fête genevoise), marche et airs populaires — 7 20 Propos du matin — 7 25 Deux marches genevoises — 7 30 Petit concert de musique française — 11 00 Podium des jeunes — 12 15 Memento sportif — 12 20 Marches et musique pour célébrer le 1er juin... — 12 55 D'une gravure à l'autre — 13 20 Une œuvre de Beethoven — 13 35 Aïrs à boire et poèmes sur le vin — 16 30 Musique française — 17 00 Le feuilleton : Olivier Twist, C. Dickens — 17 20 Florilège de musique de chambre — 17 30 Jazz aux Champs-Élysées — 18 00 Les écoles du souvenir — 18 20 Tour de Suisse — 18 25 En un clin d'œil — 18 40 Johann Strauss joué par le duo pianistique Rawicz et Landauer — 18 50 Micro-partout — 19 25 La situation internationale — 19 35 Instants du monde — 19 45 Harmonies légères — 20 05 Contact, s.v.p. ! — 20 20 Le carillon de Saint-Pierre — 20 30 La nique à Salan, histoire contée en musique — 21 50 Genève fête le 1er juin (reportage) — 22 00 Oeuvres de compositeurs genevois — 22 35 Que font les Nations Unies ? — 22 40 Musique de danse — 22 50 Instants d'un match de basket-ball, par Squibbs et André Chabloz.

### Les élections administratives italiennes

Samedi et dimanche, les électeurs italiens ont voté pour le renouvellement des conseils communaux et provinciaux.

La démocratie chrétienne marque une avance de même que le centre tandis que la gauche marque un certain recul. Toutefois à Bologne, les communistes sont en net progrès. Le parti radical, récemment fondé, a pris part à ces élections.

car les frigos ne sont pas des cliniques dans lesquelles on soigne des fruits malades ou trop mûrs, où guérit des fruits abîmés. Le but de la conservation en frigorifique est de maintenir la qualité des produits pendant une longue durée. Si cette qualité fait défaut, les frigos ne peuvent pas l'améliorer. Au contraire, ils créent des déceptions et des frais qui ne représentent qu'une augmentation du prix de revient.

Pour bien illustrer l'importance des installations de Charrat, il est fait mention du tonnage entreposé depuis la fondation des Entrepôts frigorifiques de Charrat en 1944 jusqu'à fin 1955, tonnage qui atteint 7 242 wagons de 10 tonnes.

Devant ces chiffres, il est facile de prévoir quelle aurait été la situation de l'économie valaisanne au cas où ces installations n'auraient pas existé.

Il n'est donc pas exagéré de taxer d'inestimables les services rendus par les Entrepôts frigorifiques de Charrat en faveur du canton.

(tiré de Schweizer Handelsbörse).

### TIR

#### LOURTIER - BAGNES

#### Tir en campagne 1956

Les 26 et 27 mai s'est tenu au stand de « Les Rosays », le tir fédéral en campagne au pistolet pour le district d'Entremont. On enregistra une participation record de 59 tireurs, répartis dans 4 sections différentes. Avec sa serviabilité coutumière, le Cap. Francis Perraudin effectua le contrôle des tirs.

#### Classement des sections

1. « Eclair », Orsières	85,66 points
2. « Les Rosays », Bagnes	77,87
3. Société de tir, Liddes	73,66
4. « Le Vêlan », Bourg-St-Pierre	71,66

#### Classement individuel

Ont obtenu la distinction fédérale :

- 86 : Gabioud René, Orsières.
- 84 : Maret Maurice, Bagnes.
- 82 : Rausis Marcel, Orsières.
- 81 : Perraudin Willy, Bagnes.
- 79 : de Kalhermatten Eugène, Bagnes ; Machoud Emile, Bagnes ; Darbellay Etienne, Liddes ; Lovey Gratien, Orsières ; Gabioud Georges, Orsières ; Toffel Eloi, Orsières ; Marcoz René, Orsières.

Ont obtenu la mention fédérale :

- 77 : Maillard Jean, Bourg-St-Pierre ; Darbellay Oscar, Liddes ; Joris Lucien, Orsières.
- 75 : Wuilloud Louis, Bagnes ; Maret Emile, Bagnes ; Michellod Joseph, Bagnes ; Fellay André, Bagnes ; Gillibert Arthur, Orsières.

Ont obtenu la mention cantonale :

- 74 : Félix Georges, Bourg-St-Pierre ; Darbellay Henri, Liddes.
- 73 : Perraudin Francis, Bagnes ; May Marc, Bagnes ; Fellay Marc, Bagnes ; Zosso Robert, Bourg-St-Pierre ; Métroz Georges, Orsières.
- 72 : Fellay Jean, Bagnes.

A la même occasion s'est disputé, pour la première fois, « le championnat des trois Dranses, au petit calibre », qui a obtenu un vraiment beau succès. Ce n'était pas 4, mais 10 cibles petit calibre qu'on aurait dû avoir au stand de « Les Rosays » devant une telle affluence.

#### Voici les principaux résultats

1. Carron Ernest	65 points	appui 44
2. Maret Maurice	65 »	» 43
3. Perraudin Willy	65 »	» 42
4. Deslarzes Louis	63 »	» 44
5. Pellissier Gaby	63 »	» 44
6. May Marc	62 »	» 41
7. Carron Charly	62 »	» 41
8. Fellay Marc	62 »	» 15
8. Vaudan Jean	62 »	» 15
9. Fellay Rémy	61 »	» 41
10. Besse Marc	61 »	» 41

Le comité.

#### Le tir en campagne de la vallée du Trient

Ce tir s'est effectué à Finhaut et a donné les résultats suivants :

- 1<sup>re</sup> catégorie : Vernayaz, 68,640 ;
- 2<sup>me</sup> catégorie : Salvan, 68,930 ;
- 4<sup>me</sup> catégorie : Finhaut, 65,450.

Ont obtenu la distinction :

- 78 Vouilloz Michel et Farinoli Georges, Finhaut.
- 76 Bochatay Fernand, Salvan.
- 75 Délez Charles, Burki Adolphe et Morisod Georges, Vernayaz.
- 74 Uldry Louis, Vernayaz ; Vouilloz Henri, Finhaut ; Décaillet Marc, Derivaz Daniel, Derivaz Jean-Noël et Fleutry Roger, Salvan.

#### Premier traitement contre le mildiou de la vigne

Le climat de ces derniers temps a été favorable au développement du mildiou de la vigne. Il devient donc nécessaire de lutter contre ce parasite cryptogamique dans toute la plaine du Rhône et également sur les côtes, dès vendredi 25 mai 1956.



FRIBOURG

M. Bourgknecht élu au Conseil des Etats

Dans le canton de Fribourg, c'est le Grand Conseil — et non le peuple, comme en Valais — qui élit les députés au Conseil des Etats. En remplacement de M. Maxime Quartenoud, décédé, M. Bourgknecht, syndic de Fribourg a été élu. On se souvient que M. Bourgknecht avait été victime d'une cabale lors des dernières élections fédérales et qu'il avait publié une lettre retentissante flétrissant les manœuvres qui se sont déroulées au sein du parti conservateur.

PARC DES SPORTS — SION

JEUDI 31 MAI (Fête-Dieu)  
dès 18 h. 30 :

Lausanne-Sports I  
SION I

**HERMES**  
Votre machine à écrire

OFFICE MODERNE - Sion - E. Olivier-Elsig

# Fiancés: Samedi rendez-vous chez Pfister Ameublements S.A.

Lausanne, Montchoisi 13

**RUF** s'apprête à montrer, dans le cadre d'une grande **EXPOSITION** l'ensemble de son matériel d'organisation:

- RUF-PORTATIVE
- machines comptables RUF-INTROMAT
- RUF-INTROMAT à totalisateurs
- RUF-INTRACONT
- machines à additionner KIENZLE
- fichiers et contrôles RUF-POLYSCOPE

Chaque visiteur aura la possibilité, à cette occasion, d'obtenir des renseignements de source compétente sur n'importe quel problème de comptabilité et d'organisation.

N'oubliez pas de réserver le Mercredi 30 mai, 10-19 h. 30 Martigny:

Lieu d'exposition: **Hôtel Forclaz-Touring**

Nous nous réjouissons de vous souhaiter la bienvenue.

COMPTABILITÉ RUF SOCIÉTÉ ANONYME  
15, rue Centrale, Lausanne  
Téléphone (021) 22 70 77

## ORGANISATION

### Institut Ste Jeanne - Antide Martigny

Les classes primaires se termineront le 23 juin.

Les classes secondaires et commerciales le 25 juin.

Les nouvelles élèves qui désirent suivre les cours primaires, secondaires et commerciaux à l'Institut au mois de septembre, sont priées de se présenter jeudi le 28 juin, à 8 h. 30, pour subir les examens en vue du classement.

### RAVOIRE Dimanche 3 juin

## GRAND BAL au Feylet

organisé par le SYNDICAT D'ELEVAGE BOVIN

## CUPROSAN



contre le mildiou

D.R. MAAG S.A. D. ELS DORF - ZÜRICH

### Me FRANCIS THURRE

AVOCAT ET NOTAIRE

Avenue de la Gare  
MARTIGNY-VILLE

repré. dès le 1er juin 1956, la pratique du barreau et du notariat. (Tél. 6 18 04)

### Sommelière

ON CHERCHE une jeune fille comme sommière; gain minimum: Fr. 500.- par mois. Entrée tout de suite. Café des environs de Sierre.

S'adresser sous chiffres: P. 7650 S., à PUBLICITAS, SION

### Land-Rover

Pour l'achat ou la réparation d'une LAND-ROVER, adressez-vous toujours à la maison spécialisée:

**GARAGE LUGON ARDON**  
Tél. 4 12 50

Café, district de Sierre, cherche

### sommelière

Débutante acceptée  
Offres sous chiffres: P. 7580 S., à PUBLICITAS, SION

Abonnez-vous au Confédéré



ON CHERCHE

### sommelière

Débutante au Italienne acceptée et UNE FILLE DE MENAGE, environs de SIERRE.

Tél. (027) 4 22 10

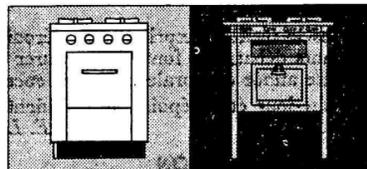
DEMANDEZ

### notre excellent bœuf salé et fumé

le kilo: Fr. 4.-

Boucherie O. NEUENSCHWANDER S.A.  
GENEVE, 17, av. du Mail — Tél. (022) 24 19 94

### Le gaz: toujours plus moderne



et la cuisinière à gaz moderne est plus sûre, plus économique et plus belle! Elle et son ancêtre...

C'est le jour et la nuit

### TRÈS BELLES OCCASIONS

## MEUBLES à vendre

Plusieurs chambres à coucher complètes modernes et non modernes à deux lits et avec grands lits. — Diverses chambres à coucher simples, noyer, cerisier, acajou, etc., etc., etc.

3 magnifiques chambres à coucher modernes noyer et frêne d'olivier absolument à l'état de neuf. — Plusieurs salles à manger complètes, riches et simples. Une magnifique sculptée très richement Renaissance. — Divers mobiliers de salons. Bibliothèques, dressoirs, dessertes, tables à rallonges, chaises, fauteuils, canapés, divans, ottomanes, armoires à glaces à 1, 2 et 3 portes; très grandes armoires à glaces, tables rondes, ovales et carrées, secrétaires, commodes, lavabos marbres et glaces, canapé et deux fauteuils simili cuir pour une salle d'attente ou hall.

Quantité de grandes glaces. Machine à coudre à pieds tête rentrante. Quantité de bons lits bois complets à 1 et 2 places Louis XV, noyer et autres. Lits jumeaux, lits laiton.

Meubles ordinaires: lits, tables de nuit, tables, buffets, commodes, toilettes, tables fer et chaises pliantes. 30 bois de lits seuls, porte-habits, etc., etc...

1000 chaises neuves et occasion pour cafés, restaurants, hôtels, pensionnats, etc.

### Beaux meubles de style et meubles anciens

Commodes, secrétaires bois de rose Louis XV, tables, glaces, fauteuils, bergères, vitrines, meubles Louis-Philippe, lit canné Louis XV 2 places, chambres à coucher: une très belle « Empire » acajou, décorée de riches bronzes dorés.

Diverses marqueteries, etc., etc., etc.

CHEZ

### Jos. ALBINI, Montreux

18, avenue des Alpes — Téléphone 6 22 02

(Le jour de la Fête-Dieu les magasins sont ouverts toute la journée)

### LES SPECTACLES

#### Une semaine des plus sensationnelles à l'ETOILE

Ce soir et demain jeudi 31 (Fête-Dieu): 14 h. 30 et 20 h. 30: Le film dont parle toute l'Europe... Un extraordinaire mélange de burlesque et d'humain!

08/15 (La révolte du caporal Asch)

Non! Ce n'est pas un film de guerre, mais un sensationnel document sur la vie dans une caserne allemande vers l'an 1936, lorsque Hitler préparait sa grande guerre.

Cette violente et spirituelle satire est l'œuvre d'un caricaturiste de génie, mais c'est aussi un film d'une brûlante actualité qu'il faut voir pour comprendre le passé.

Jeudi 31 à 17 h. et dès vendredi 1er juin: Dans l'atmosphère des films marseillais avec ses bistros, noces, chansons, fêtes, etc., voici LE TOURNANT DANGEREUX, un nouveau grand film français dans une ambiance passionnante, avec Philippe Lemaire, Viviane Romance, Armand Mestral et Maria-Pia Casilio.

Un film émouvant, poignant... Un film tout de mystère, d'action et de passion... Un film qui « accroche » du début à la fin!

#### Cinéma REX, Saxon

Mercredi 30 et jeudi 31 (Fête-Dieu): Une délicieuse comédie qui allie le meilleur esprit français au meilleur humour américain: LA CUISINE DES ANGES, d'après l'œuvre d'Albert Husson, avec Humphrey Bogart, Peter Ustinov, Aldo Ray et Joan Bennett.

Tout le monde s'esclaffera aux aventures de ce réjouissant trio de bagnards savoureusement sentimentaux qui se métamorphosent en anges gardiens!

En technicolor.  
Dès vendredi 1er juin: 08/15 (LA REVOLTE DU CAPORAL ASCH).  
Attention! Dès mercredi 30 mai, reprise des séances à 20 h. 45.

#### « Davy Crockett, le roi des trappeurs » au CORSO

A l'occasion de la Fête-Dieu, le CORSO présente la dernière création de Walt Disney: DAVY CROCKETT, le roi des trappeurs. Ce nouveau héros du cinéma américain tiré de la légende est aussi fameux aux U.S.A. que l'est chez nous Guillaume Tell. Bientôt il sera aussi célèbre à Martigny que Robin des Bois et que Buffalo Bill: son costume, ses chansons, ses exploits vous enthousiasmeront. Davy Crockett: roi des frontaliers sauvages, le pionnier du Tennessee, le plus fameux des trappeurs qui, non seulement commença par se faire un nom comme coureur des bois, mais qui devint aussi représentant au Congrès américain et termina sa carrière dans une fameuse bataille qui fit de lui un héros national. Dans le rôle de Davy Crockett une nouvelle vedette: Fier PARKER. En couleurs.

#### Au cinéma d'Ardon: « Le Comte de Monte-Cristo »

Cette superproduction qui a déjà fait courir les foules de tous les pays nous revient embellie par les couleurs de la technique moderne et rejointe par des acteurs du jour (Jean Marais, Lia Amanda, Folco Lulli, etc.)

Vu son ampleur elle passera en deux épisodes, soit les mercredi 30 et jeudi 31 (Fête-Dieu): Amour et trahison de Monte-Cristo.

Samedi 1er et dimanche 2 juin: La vengeance de Monte-Cristo. Soirées à 20 h. 45. Chaque épisode est un spectacle complet.

#### Tavelure sur poiriers

L'humidité et la température de ces dernières journées sont favorables au développement de la tavelure, surtout sur poiriers, et entre autres sur Louise-Bonne.

Il est donc vivement recommandé aux producteurs, et surtout à ceux qui n'ont pas entrepris d'applications fongicides après la floraison, d'effectuer immédiatement un traitement spécial contre ce parasite cryptogamique.

On utilisera à cet effet un fongicide spécifique du commerce, aux doses prescrites par les fabricants.

## Cinéma

Jusqu'à JEUDI 31 (Fête-Dieu): 14 h. 30 et 20 h. 30, un chef-d'œuvre d'amère bouffonnerie

08/15

(La révolte du caporal Asch)

JEUDI 31 à 17 h.

et dès VENDREDI 1er JUIN:  
Le poignant film français

Le tournant dangereux

avec Philippe Lemaire et Viviane Romance

MERCREDI 30 et JEUDI 31 (Fête-Dieu): Une délicieuse comédie

La CUISINE des ANGES  
avec Humphrey Bogart et Peter Ustinov

Dès VENDREDI 1er JUIN:

08/15

Attention! Dorénavant séance à 20 h. 45

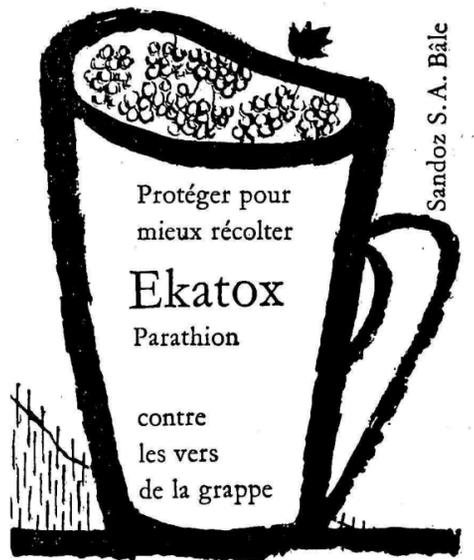
Pour la première fois en couleurs avec Jean Marais, Lia Amanda, Folco Lulli, etc.

#### Le Comte de Monte-Cristo

Le chef-d'œuvre d'Alexandre DUMAS

En deux épisodes

301-31 mai (Fête-Dieu): Premier épisode  
1-2 juin (dimanche): deuxième épisode  
Soirées à 20 h. 45. Chaque épisode est cependant un spectacle complet.



Protéger pour mieux récolter

Ekatox  
Parathion

contre les vers de la grappe

Sandoz S.A. Bâle

### Liquidation de fromage à l'ancien prix

Gruyère premier choix	Fr. 5.40 par 10 kg.
Tilsit 1 <sup>er</sup> choix, en pièce	Fr. 5.-
Tilsit 2 <sup>nd</sup> choix, en pièce	Fr. 4.50
Demi-gras en pièce	Fr. 4.20

Laiterie Nouvelle — Vernayaz

Tél. 6 57 22

### Traitements post-floraux...

Protection efficace avec les

## Antiparasitaires MEOC

Oxychlorure de cuivre — Soufre mouillable  
Malathion — Parathion (émulsion et suspension)

M. E. O. C. S. A.

CHARRAT

Pour tout ce qui concerne la TEINTURERIE et le NETTOYAGE A SEC de vos vêtements, adressez-vous toujours à la

# Teinturerie, lavage chimique — Jean FUMEAUX

Monthey

Certificat fédéral de capacité  
Atelier et magasin, 6 rue de Coppet, téléphone 4 29 22

Nettoyage à sec en un jour

Service postal rapide et soigné

# L'ACTUALITÉ VALAISANNE

## Un Valaisan assassiné par les fellagha en Algérie

M. Emmanuel Reynard, un jeune homme de 24 ans, né au Bouveret, employé d'une grande entreprise de travaux publics, avait gagné dernièrement l'Algérie pour travailler à la construction d'une route. Avec ses compagnons de travail, il a été attaqué par les fellagha à Chegga, à 50 kilomètres de Biskra et sauvagement assassiné. Les rebelles, armés de poignards et de revolvers, ont massacré notre compatriote et onze de ses compagnons.

Les obsèques des douze victimes ont eu lieu dimanche après-midi en présence du préfet de Constantine et des quelque 2000 Européens de Biskra.

Nous présentons aux parents de M. Reynard et à toute sa famille l'expression de notre profonde sympathie.

FULLY

## Disparition

Du village de Châtaignier a disparu une jeune fille, Mlle Roduit, dont on a retrouvé le vélo près du pont sur le Rhône de Solvère. Les recherches de la police se poursuivent. On craint une fin tragique.

SAINT-MAURICE

## Assemblée primaire bourgeoise

L'assemblée primaire bourgeoise de St-Maurice est convoquée en séance ordinaire.

le jeudi 14 juin 1956, à 20 h. 30

à l'hôtel de ville (deuxième étage, salle électorale) avec l'ordre du jour suivant :

1. Comptes 1955.
2. Rapport de gestion.
3. Demandes d'achat de terrain.
4. Divers.

N. B. — Les comptes et le bilan sont à la disposition des bourgeois au greffe bourgeois, ouvert les mardis et jeudis de 10 heures à midi. Administration bourgeoise.

SAINT-MAURICE

## Un emprunt de 2 millions

Hier soir s'est tenue l'assemblée primaire. Les comptes présentent un excédent de dépenses de 47.555 fr. L'autorisation d'un emprunt de 2 millions pour la construction d'une école et la réalisation d'autres travaux importants, a été accordée à l'unanimité.

LIDDES

## Découverte d'un corps dans la Dranse

On se souvient de la catastrophe routière de Bourg-Saint-Pierre, l'été dernier, où un car français est tombé dans la Dranse.

On a retiré de la rivière, près de Liddes, le corps d'une femme qui a séjourné, aux dires du médecin, plusieurs mois dans l'eau. Comme aucune disparition n'a été signalée dans cette contrée, on croit se trouver en présence de la dernière victime de cette tragédie. Le juge d'instruction de l'Entremont a ordonné l'ouverture d'une enquête.

## MARTIGNY

### Assemblée de l'Union d'assurance des chemins de fer privés

Aujourd'hui se réunit en notre ville l'Union d'assurance des chemins de fer privés suisses. Ces assises de cette importante union ont été organisées par le M.-O., le M.-C. et la Société du tram.

Les délégués seront reçus à l'Hôtel de Ville par la Municipalité. Le banquet aura lieu à l'Hôtel Kluser. L'après-midi, nos hôtes se rendront à Plan-Cerisier. Nous leur souhaitons une bonne journée dans notre ville et dans notre vignoble.

### Collège Sainte-Marie

Le Collège Sainte-Marie organisera un examen d'admission pour les nouveaux élèves qui désirent fréquenter ses différentes classes durant l'année scolaire 1956-1957 : Classes primaires - Cours complémentaire et 1<sup>er</sup> préparatoire à partir de 13 ans - 2<sup>er</sup> préparatoire commerciale à partir de 14 ans.

Cet examen aura lieu au Collège Sainte-Marie, le mardi 19 juin, à 8 h. 45.

Un second examen est prévu pour le début de septembre : il sera annoncé ultérieurement.

Prière de s'inscrire auprès de la Direction du Collège.

C. A. S. et O. J.  
Groupe de Martigny

Dimanche 3 juin, course au Mont Blanc de Seillon par Arolla, pas de Chèvres. Réunion vendredi chez Kluser à 20 h. 30.

CHARRAT

## Assemblée de la jeunesse radicale

Réunie samedi soir, la Jeunesse radicale de Charrat a tenu son assemblée annuelle à la salle de gymnastique. La partie administrative, conduite par M. Henri Dondainaz, un président expéditif et énergique, a été rapidement menée. Une cordiale bienvenue fut réservée à chacun par le président qui salua d'autre part diverses personnalités et tout spécialement MM. Marcien Cretton, vice-président de la commune; Léon Cretton, conseiller; Edouard Giroud, président du parti radical; puis il dit sa joie de voir un auditoire si compact avec une belle cohorte de jeunes citoyens. Sur préavis favorable des vérificateurs, les comptes sont admis à l'unanimité avec remerciements et félicitations au caissier, M. André Luisier, puis M. Marcien Giroud, secrétaire, fait entendre la voix de la commission de gestion au cours d'un rapport circonstancié.

Le président donna ensuite d'intéressantes précisions sur l'activité de la jeunesse durant le dernier exercice et c'est avec un très vif intérêt que nous avons suivi son compte rendu si complet et si fouillé. L'élection du comité fut sans histoire, les membres ayant accepté un nouveau mandat. Le congrès cantonal des jeunes ayant lieu cette année à Charrat le 2 septembre, une élection complémentaire était nécessaire pour en assurer l'organisation. Après diverses propositions et délibérations, ce comité est formé comme suit :

Président, Marcien Cretton; vice-président, Léon Cretton; secrétaire, Jean Maret; caissier, Henri Dondainaz; membres : Giroud Edouard, Tornaz Georges, Luisier André, Volluz Gilbert et Bruchez Henri.

C'est dans le meilleur esprit que se déroulèrent ces importants débats qui font bien augurer de la suite de cette année électorale par excellence.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22 h. 30. E. Luy.

SAXON

## Festival de Salvan

Toutes les personnes qui désirent se rendre au Festival des fanfares du Bas-Valais à Salvan sont priées de se trouver samedi 2 juin à 20 heures sur la place de la Gare. Départ en voitures pour Salvan où, à 21 heures, aura lieu le concert de l'Ensemble romand de musique de cuivres de Radio-Lausanne.

## Pour la première fois en Valais

L'Ensemble romand de musique de cuivres de Radio-Lausanne se produira le samedi soir 2 juin dès 21 heures à Salvan. Au programme de ce concert de gala des œuvres de Handel, Grétry, Rossini, Eric Bal et Louis Schmidt.

En deuxième partie : soli, duos, trio de trompette-baryton et trombone ainsi que des pièces de musique populaire et de jazz.

Trains spéciaux : Martigny dép. 19 h. 10, arrivée Salvan 19 h. 40. Châtelard, départ 19 h. 30, arrivée à Salvan à 20 heures.

Retour : dans les deux directions, départ à 1 h.

### Qu'est-ce que l'Ensemble romand ?

À la demande de Radio-Lausanne se constitua en 1947 sous la direction de Roger Volet une musique champêtre de cuivres. Cet ensemble prit le nom de « Perce-Oreille » et devint rapidement très populaire, grâce aux enregistrements diffusés par Radio-Lausanne.

Considérant l'afflux des demandes qui lui parvinrent de toutes parts, il se décida à prêter son concours à certaines manifestations. Afin de pouvoir mettre à son répertoire d'autres pièces que

SAINT-MAURICE

## Enfin un récital de danse

Les J.M. de Saint-Maurice ont présenté jusqu'ici de multiples aspects de la création musicale. Mais jamais nous n'avons eu la joie d'assister à un spectacle de danse.

C'est pourquoi nous sommes heureux d'apprendre que, mardi prochain, à 20 h. 30, la salle des spectacles de Saint-Maurice accueillera Rukmini Slava qui fit partie des ballets hindous de Râm Gopal, cultivant tour à tour le Katlak fortement rythmé (Rajputana), le gracieux Manipuri (Bengale et Assam) et la danse-drame Katakali (Côte Malabare).

La danse hindoue, comme toute activité humaine de l'Inde, est imprégnée de caractère divin. Son symbolisme est donc fortement mythologique. Mais le récital de Rukmini Slava sera mis à la portée des profanes que nous sommes grâce aux commentaires composés par un spécialiste de cet art merveilleux, Singh Dhami.

C'est donc un beau récital que les J.M. annoncent. En plus du charme auditif de la musique authentique de l'Inde, nous aurons le plaisir de voir danser Rukmini Slava dans ses saris chatoyants. Pour les imaginatifs ce sera un véritable voyage en Inde.

## Les Suisses ont atteint deux fois l'Everest et conquis le Lhotse

L'alpinisme suisse est en fête : après avoir été les avant-premiers à l'Everest, où l'expédition suisse a ouvert la voie du col Sud, échouant de quelque 200 m. dans l'assaut final, nos alpinistes viennent d'atteindre par deux fois le sommet de la plus haute montagne du monde, conquise en 1953 par l'Anglais Hillary et le sherpa Tensing.

D'autre part, l'expédition suisse a réussi à effectuer la première ascension du Lhotse (à 8501 m.) MM. Reiss et Luchsinger ont atteint ce sommet inviolé le 18 mai.

La presse anglaise rend un vibrant hommage aux alpinistes suisses pour cette première et les deux « secondes » à l'Everest.

M. Chaudet, conseiller fédéral, a adressé un télégramme de félicitations à l'expédition suisse, composée d'alpinistes de l'Oberland bernois.

VERBIER

## Inauguration du télésiège de Savoleyres

Le télésiège qui relie Verbier (Les Creux) à la tête de Savoleyres sera inauguré officiellement le 14 juin.

SAXON

## Adieu à Robert Farinet

Au moment où la nature est parée de ses plus belles couleurs, où le dimanche 27 mai nous dit sa chanson, où nous aimerions rire ou sourire, une peine cruelle alourdit notre cœur.

À l'âge de 46 ans, notre ami Robert Farinet a rendu le dernier soupir.

Nous ne nous attendions pas à cet irrémédiable dénouement, que ni la Faculté, ni les soins attendris de son épouse, ni sa belle volonté n'ont pu vaincre. Maintenant que ses yeux sont clos à la vie, nous restons là, douloureusement touchés, ne réalisant pas encore ce départ sans retour.

Partisan des choses bien faites, plaçant l'amitié en plein centre de toute activité, il avait donné un essor réjouissant à son entreprise de transports.

Doté d'un tempérament énergique, Robert Farinet avait adhéré depuis son jeune âge à la plupart des sociétés locales. Il joua un rôle important comme vice-président de la société de tir et secrétaire-caissier de la gym hommes. Il collabora à toutes les manifestations de la fanfare « La Concordia », du parti et de la jeunesse radicale.

Il y a moins d'un mois, alors que nous le voyions en pleine santé, Robert nous informa que le diagnostic du médecin lui donnait du souci et qu'il serait contraint de prendre du repos.

Ayant collaboré avec Robert à de nombreuses occasions, cela nous avait permis de bien le connaître. Robert Farinet aimait sa famille d'abord, il la voulait heureuse dans sa simplicité. En dehors d'elle, un idéal, la société, ses amis, car sans amis on ne vit pas heureux.

Ce mardi 29 mai, les sociétés l'ont conduit au champs de repos au milieu de toute une population consternée. Parce que, demain, sans lui, il faudra reprendre la tâche, nous trouvons le courage nécessaire et la consolation dans le souvenir de son bon sourire. À son épouse, à ses 4 enfants, à sa maman et à toute sa famille, va l'expression de notre profonde sympathie.

Au revoir, Robert...

ARDON

### † Anselme Delaloye

Vendredi a été enseveli à Ardon, à l'âge de 79 ans, M. Anselme Delaloye de Jean-Baptiste. Le défunt ne s'était jamais remis de la perte de son épouse, il y a quelques mois.

M. Delaloye a consacré sa vie entière à la terre qu'il a tant aimée et, dernièrement encore, il vaquait à ses travaux journaliers.

Profondément attaché à nos idées politiques, radical militant, notre parti perd en lui un de ses meilleurs défenseurs.

Une noble figure du vieil Ardon qui disparaît. Nous présentons à sa famille, spécialement à ses deux filles, nos condoléances émuës.

### Promenade scolaire

Cette année, le but était les Iles Borromées. Profitant des fêtes du cinquantenaire du Simphon, nos élèves se sont rendus mercredi dernier dans cet endroit charmant et connu des touristes.

70 personnes environ ont tenu à accompagner nos écoliers, de sorte qu'un train spécial a été mis à leur disposition. Le programme de la journée comportait une promenade sur le lac Majeur, la visite des îles et du château, et le pique-nique sur l'herbette. Le retour s'est effectué dans de bonnes conditions et dans l'allégresse générale.

P. D.

†

Monsieur Ulysse GRANGES et famille; Madame Ida GRANGES, à Fully; Monsieur et Madame Marcellin GRANGES et famille, à Fully;

Monsieur et Madame René GRANGES et famille, à Fully;

Monsieur et Madame Meinrad GRANGES et famille, à Fully;

La famille de feu Maurice GRANGES, à Branson;

La famille de feu Julien GRANGES, à Fully;

Madame et Monsieur Evariste NAMBRIDE et famille, à Branson;

Monsieur et Madame Jules GRANGES-BOSON et famille, à Fully;

Madame veuve Joseph COTTURE-GRANGES et famille, à Fully;

La famille de feu Hermann BOSON, à Fully;

Madame et Monsieur Joseph CARRON-BOSON et famille, à Fully;

La famille de feu Joseph-Marie BENDER;

ainsi que les familles parentes et alliées, GRANGES, BOSON, RODUIT, BENDER, CARRON, VEROLET, GAY, VOUILLOZ, DORSAZ,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

## Charles GRANGES-BOSON

survenu dans sa 73<sup>e</sup> année après une longue maladie courageusement supportée.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 31 mai, à 11 h., en l'église de Fully.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.

